

Paris, le 30 avril 2013
N° 09-13

Accord de partenariat avec MP Nigeria



Lors de sa réunion du 27 mars 2013, le conseil d'administration de Maurel & Prom (MAU) a autorisé la mise en place d'un partenariat avec MP Nigeria (MPNG) et en a arrêté les principes directeurs.

Ce partenariat prendra la forme d'une société commune dotée d'un capital social de 100 M€ qui sera détenu à hauteur d'un tiers par Maurel & Prom et deux tiers par MP Nigeria.

Aux termes de ce partenariat (décrit plus amplement au paragraphe 1.5.1 du Document de Référence 2012), les nouveaux projets de développement seraient en priorité proposés à cette société commune qui en assurerait alors la réalisation, chacune des deux sociétés actionnaires étant libre de développer en propre son domaine traditionnel d'activité.

Cette nouvelle société allierait ainsi l'expertise technique reconnue des Etablissements Maurel & Prom et les ressources financières de MP Nigeria. Des moyens humains seront par ailleurs mis à la disposition de la société commune par Maurel & Prom, aux termes d'un contrat de prestation de services.

Un pacte d'associés sera conclu prochainement afin notamment de prévoir certaines restrictions au transfert des titres de la société commune (avec notamment une promesse unilatérale de vente (*call*) réciproque, exerçable à tout moment par une partie sur les actions détenues par l'autre partie sur décision de l'un ou l'autre des conseils d'administration des sociétés actionnaires, et dont le prix d'exercice sera déterminé par un expert indépendant).

Ce partenariat fera l'objet d'une résolution spécifique visant à son approbation lors de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la Société devant se tenir le 13 juin 2013.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

INFLUENCES

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**